

COMMUNE	NOM DU POINT DE VENTE	ADRESSE
BOURGUEIL	PRESSE	23 PLACE DES HALLES
BOURGUEIL	TABAC	12 RUE DE TOURS
CHANNAY SUR LATHAN	BAR	9 PLACE DE L EGLISE
CHATEAU LA VALLIERE	TABAC	2 RUE DES AUMONERIES
CINQ MARS LA PILE	TABAC PRESSE LOTO	14 RUE NATIONALE
CLERE LES PINS	LE P TIT MAG	20 RUE PRINCIPALE
LANGEAIS	LE REINITAS	6 RUE THIERS
RESTIGNE	BAR TABAC PRESSE	30 RUE LA GRAND RUE

**Pour payer en espèces\* :**  
vos impôts, amendes,  
avis de cantine,  
de crèche, d'hôpital ...

**rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€  
ou par carte bancaire




Retrouvez la liste des buralistes  
partenaires agréés auprès  
de votre centre des Finances publiques  
ou sur le site

[impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)



Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
Février 2020

**Nouveau service  
« paiement de proximité »**





**Payez vos avis  
en espèces chez  
votre buraliste**

## Les avantages du nouveau service

### Comment payer ?

- Vérifiez que votre avis comporte :

  - un QR code
  - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



#### Sécurité


- Votre paiement est sécurisé grâce au QR code
- Vous pouvez consulter votre historique de paiements
- Le buraliste peut vous imprimer un reçu nominatif, si vous le demandez

#### Confidentialité

- Vous ne confiez pas votre facture au buraliste, vous la scannez et vous payez
- Le buraliste n'a accès à aucune information de nature personnelle

#### Proximité

- Un réseau de milliers de buralistes identifiés par le logo Paiement de proximité, répartis sur tout le territoire
- Des horaires d'ouverture pratiques au quotidien
- Des professionnels agréés par l'administration, et formés pour vous accueillir



**Vous pouvez toujours payer**

- en ligne,
- par Carte Bancaire dans votre centre des Finances publiques

**Les moyens de paiement acceptés chez votre buraliste :**

- Espèces jusqu'à 300€
- CB sans limite de plafond

